

Une crue d'une imprévisible brutalité

De mémoire de Sortois, jamais le Luy n'était monté aussi rapidement. Dans la nuit du 13 au 14 juin, déjà haut pour cette saison, son niveau s'est élevé d'un mètre en quelques heures. Terres saturées par une pluviométrie exceptionnelle en 2018 (particulièrement en janvier, mars et juin si on compare aux moyennes habituelles), niveau élevé de l'Adour, forts coefficients de marées, inondations exceptionnelles la veille dans le Béarn où le Luy prend sa source, tous les ingrédients étaient réunis pour provoquer une montée brutale des eaux.

Solidarité municipale

Le Luy a même dépassé la cote atteinte en mai 2013. À Sort, ont été particulièrement touchés le fond des routes de la Forêt et des Gritchès où un agriculteur a perdu plus de 5000 volailles ainsi que le quartier des Treytes où l'eau a pénétré dans quelques bâtiments. Le 14 juin au matin, dès l'embauche, les employés du service technique se sont mis à disposition des habitants de ce quartier de la route de Clermont, pour renforcer les personnes vulnérables, prêter main forte afin de mettre hors d'eau des appareils ménagers et identifier les besoins particuliers.

Parking bord du Luy (Photo mairie)



Quartier Treytes (Photo Jean-Pierre Bournonville)



Carrefour Treytes (Photo Jean-Pierre Bournonville)

La Montée En Débit arrive à Sort en Chalosse

Comme expliqué dans le Oun ne soum n°35 de janvier 2018, la montée en débit consiste à amener la fibre optique au centre du bourg pour réduire la longueur de la ligne téléphonique cuivre de l'abonné et par conséquent améliorer le signal. En fonction de la qualité des lignes téléphoniques, entre 80 % et 90 % des abonnés dépendant du nouveau NRA-MED (1) pourront bénéficier d'un débit minimum de 8 Mbits/s, débit compatible avec la fourniture des services "triple play", comprenant Internet le téléphone fixe et la réception des chaînes télévisées.

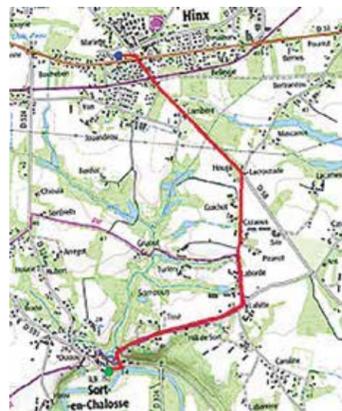
Au tour de Sort

La Commission départementale numérique a acté la programmation des travaux en juin 2015. Les communes bénéficiant de cette opération ont été réparties en trois tranches de travaux (2016 à 2018) définies selon le montant des dépenses, l'importance des contraintes techniques et les priorités définies. Notre commune est inscrite dans la troisième tranche.

Le début de ces travaux est prévu à partir du 19 juillet avec l'implantation d'une armoire NRA-MED proche de l'armoire du SR(2) en face de la place des courses (point vert sur la carte). Ce NRA-MED fera le lien entre le NRA(3) de Hinx (point bleu sur la carte) et le SR actuel. S'en suivra le remplacement de la liaison cuivre par la fibre optique (tracée en rouge sur le plan) entre le NRA de Hinx et le NRA-MED de Sort. Se poursuivront ensuite les travaux de câblage du NRA-MED puis son raccordement au SR.

La mise en service est prévue pour la fin 2018. Ces travaux seront exécutés par la société SOBECA.

- (1) NRA-MED : Nœud de Raccordement d'Abonnés Montée En Débit
- (2) SR : Sous Répartiteur
- (3) NRA : Nœud de Raccordement d'Abonnés (central téléphonique)



NOUVEAU La collecte ordures ménagères **change de jour** à compter du **lundi 23 juillet 2018**

La mise en service de conteneurs enterrés et semi-enterrés au centre-ville de Saint-Sever modifie le cadre des collectes ordures ménagères réalisées par le SIETOM. De fait, les communes suivantes sont concernées par des changements de jours de collecte des conteneurs à disposition :

- La collecte passe du mardi au lundi**
1ère collecte lundi 23/07
- Argelos
 - Bassercles
 - Beyries
 - Castelner
 - Lacrabe
 - Mant
 - Monget
 - Morganx
 - Monségur
 - Peyre
 - Poudenx

- La collecte passe du jeudi au lundi**
1ère collecte lundi 23/07
- Bonnegarde
 - Brassempouy
 - Castaignos-Souslens
 - Cazals
 - Marpays
 - Momuy
 - Nassiet

- La collecte passe du vendredi au jeudi**
1ère collecte jeudi 26/07
- Clermont
 - Garrey
 - Ozourt
 - Poyartin
 - Sort-en-Chalosse

- La collecte passe du mardi au mercredi**
1ère collecte mercredi 25/07
- Gouts
 - Laurède
 - Lourquen
 - Onard
 - Poyanne
 - Saint-Geours-d'Auribat

SIETOM de Chalosse
815 route des Portenets
40 240 Couperon
☎ 05.58.98.57.57 | www.sietomdechalosse.fr

LUY & LA PLUME Sort en Chalosse

Dépliant d'informations municipales
N° 11
Juillet 2018



Sort en Chalosse

Vie municipale

Peau neuve pour la salle polyvalente et le moulin

Ces équipements municipaux vont prochainement profiter d'espaces plus spacieux, mieux insonorisés et dotés de commodités.

Ce projet d'aménagement des espaces cuisine, salle polyvalente et moulin a été conduit avec l'appui du cabinet d'architecture Thiévenaz et le soutien des bureaux d'études Larbre et Robert. Après obtention du permis de construire en 2017, le financement des travaux envisagés a été inscrit au budget prévisionnel 2018 et l'appel d'offres lancé en juin. Ce projet, tant attendu par les associations sortoises et les nombreux habitants de ces lieux, débutera en automne pour une durée de huit mois.

Quels changements attendre dans la salle du moulin ?

- Mise aux normes d'accessibilité
- Isolation thermique et phonique
- Optimisation du système de chauffage et de l'éclairage
- Création d'un espace toilette en mezzanine au-dessus du comptoir de la salle polyvalente
- Renforcement des accès Internet et télévisuels
- Réfection des peintures murales
- Personnalisation de l'espace en lien avec les activités courantes voire futures

Dans la salle polyvalente et la cuisine

- Mise aux normes des vestiaires arbitres et joueurs
- Création d'une issue de secours côté quillier
- Aménagement de six places pour personnes à mobilité réduite (PMR) dans les gradins

Dans la cuisine

- Triplement de la surface de la cuisine

- Équipements professionnels : conservation, cuisson, lavage, aération-extraction
- Création d'un espace dédié à l'utilisation de planchas
- Fourniture de gaz assurée par bouteilles grand gabarit
- Création d'une seconde porte de communication avec la salle polyvalente

satisfaire aux obligations en vigueur. Ces opérations nécessiteront évidemment une nouvelle organisation quant aux activités associatives et manifestations. Certaines d'entre elles seront annulées, comme le défisport, ou reportées dans d'autres lieux durant la période de travaux.

Ces travaux entraîneront également la mise aux normes PMR des toilettes publiques extérieures, la mise en accessibilité de la salle par le porche et par le hall d'entrée ainsi que le remplacement du système d'assainissement actuel pour

Nous sommes conscients de la gêne que cela va occasionner dans le quotidien des associations et des utilisateurs de ces lieux. À terme, nous pouvons imaginer que tous seront heureux de profiter de ces nouveaux espaces rendus plus accessibles, plus fonctionnels et plus chaleureux.



Agenda

28 juillet
Challenge Dédée Pierre
(Colverts pétanque)

29 juillet
Concours licenciés et non-licenciés
(Colverts pétanque)

Du 3 au 6 août
Fêtes patronales
(Comité des fêtes et associations)

26 août
Vide-grenier des aînés

1er ou 2 septembre
Ball-trap de l'ACCA

22 septembre
Concert minima social club
(Cercle sortois)

7 octobre
Championnat des clubs (Colverts
pétanque)

20 octobre
Concours Triplette (Colverts pétanque)

27 octobre
Concert Acoustic Ping Pong
(Cercle sortois)

28 octobre
Huitième et quart de finale champion-
nat des clubs (Colverts pétanque)

11 novembre
Commémoration du centenaire de
l'Armistice (FNACA)

23 novembre
Concert Mountain Men
(Cercle Sortois)

24 novembre
Théâtre (Cercle sortois)

21 décembre
Les 6 ans du Cercle sortois

22 décembre
La transversale des Fous
(Les Fous/Les sortois)

Sort en chalosse

Budget

Le compte administratif

Chaque année, le compte administratif doit être voté avant le 31 juin au plus tard. Le 9 avril 2018, par un vote à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2017 qui se décline comme suit :

Fonctionnement

- Recettes 1 144 889 €
Impôts et taxes : 29,4%
Dotations, subventions, participations : 24,3%
- Dépenses 563 737 €
Charges de personnel 47,2%
Charges à caractère général 33%
- Excédent 581 152 €

Investissement

- Recettes 107 805 €

- Dépenses 109 410 €
Emprunts 52%
Groupement scolaire 17,5%
Salle des associations 12,3%
- Déficit 1 604 €

La dette au 1er janvier 2018

- Par rapport au remboursement des emprunts : L'annuité totale s'élève à 69 011 € (49 571 € en investissement et 19 440 € en fonctionnement) le tout divisé par 948 (population Sortoise), ce qui nous amène à une annuité de 73 € par habitant.

- Par rapport au capital restant à rembourser : 516 999 € soit 545 € par habitant

Le budget primitif

Après préparation par la commission des finances, son vote doit être réalisé avant le 15 avril. Le même 9 avril 2018, le budget primitif a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre à 1 240 402 € en fonctionnement et 919 404 € en investissement pour un total de 2 159 806 €. Les taux d'imposition des trois taxes communales restent inchangés par rapport à 2017.



Vie locale

Cérémonie des vœux 2018

La cérémonie des vœux reste un moment privilégié pour rendre compte de l'année écoulée, présenter les projets de l'année à venir et remercier les différents acteurs qui ont contribué à la bonne marche de la commune.

Le samedi 20 janvier 2018, entouré des conseillers municipaux, d'une belle centaine de Sortoises et Sortois, en présence de Messieurs Vincent Lagrola, Président de la Communauté des Communes des Terres de Chalosse, Yves Bats, Maire de Hinx, et du Major Franck Leclerc, Commandant de la Brigade de gendarmerie de Montfort en Chalosse, Monsieur le Maire Jean-Pierre Lahourcade adresse des pensées pour les familles ayant perdu leur proche dans des circonstances parfois tragiques. Il évoque ensuite l'année écoulée et celle qui commence à peine, 2017 marquée sur le plan départemental par un nouvel épisode de grippe aviaire que nos agriculteurs locaux ont subi de plein fouet, la disparition d'Henri Emmanuelli, une grande figure politique qui aura laissé son empreinte sur notre département, la naissance de la Communauté de Communes Terres de Chalosse dont les compétences multiples et nouvelles bouleversent son fonctionnement et entraînent un surcroît de réunions, notamment pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Une année charnière

Sur un plan communal, Jean-Pierre Lahourcade évoque la première tranche de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) qui a consisté en la mise aux normes des bâtiments scolaires et de la salle des associations, la poursuite du programme de goudronnage des chemins ruraux, l'année charnière 2017 pour le personnel communal avec le départ et l'arrivée de deux agents. Ces derniers sont les maillons de la chaîne qui fait tourner le service public communal et sont garants de sa qualité.

Le maire évoque aussi l'école du village qui maintient la vie, les associations qui donnent un moteur social à notre village, mais aussi ces actes de vol et de vandalisme récurrents pour lesquels la gendarmerie de Montfort est régulièrement sollicitée à travers des dépôts de plaintes. En 2018, le grand chantier du projet de rénovation de la salle polyvalente et du moulin ainsi que la mise aux normes de leur assainissement verra le jour au second semestre. 2018 sera également une année charnière pour l'accès Internet grâce à une montée en débit ou une offre satellitaire offrant chacune une plus grande rapidité de transfert de données.

Honneurs rendus

Avant de conclure cette cérémonie Jean-Pierre Lahourcade retrace les carrières d'Yveline Camiade et de Geneviève Aguerre qui ont pris leur retraite au cours de l'été. Il remet à Yveline Ca-

Remaniement municipal

Pour raison personnelle, par respect pour la fonction, Michel Tortigue a souhaité se retirer de son poste de premier adjoint ce printemps 2018. Cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet le 28 mai 2018. Lors du conseil municipal du 11 juin, Monsieur le maire, après avoir exprimé son désir de conserver quatre adjoints, a présenté la procédure officielle permettant de modifier l'ordre du tableau des adjoints. Selon la règle, le conseil municipal a procédé dans un

premier temps à l'élection d'un premier adjoint : Pascal Bernadet, candidat, a été élu. Cathy Dugrand restant deuxième adjointe selon son souhait et Françoise Mayet prenant la place vacante de troisième adjointe, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un quatrième adjoint : Michel Tortigue, candidat, a été élu. Chacun des quatre adjoints conserve ses propres délégations communales de même que celles liées à la Communauté de com-

Vie éducative

Rythmes scolaires

Le RPI Sort-Garrey reste à 4 jours et demi.

Pour la rentrée de septembre 2018, le gouvernement a donné la possibilité aux communes de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, mise en œuvre en 2013, en proposant soit de rester sur la semaine en vigueur de quatre jours et demi avec TAP, soit de passer à la semaine de quatre jours sans TAP.

En fin d'année 2017, l'APE (Association des Parents d'Élèves) a sollicité, à travers un questionnaire, l'avis de tous les parents sur cette proposition de modification des rythmes scolaires. Sur 90 % de familles qui ont répondu à cette enquête, 55 % se sont prononcées pour la semaine de quatre jours et demi, 42 % pour la semaine de quatre jours, 3 % n'ont pas émis d'avis.

Le résultat de cette enquête fut de nature à rassurer le conseil municipal qui n'avait pas envisagé d'apporter de modification au rythme scolaire mis en place depuis la rentrée 2013.

Une heure en moins pour les TAP

Un petit changement interviendra cependant au niveau des TAP (Temps d'Activité

Pédagogique). La réforme de 2013 qui octroie une aide financière pour compenser une partie de la dépense engagée par les communes. Cette compensation, calculée sur la base de trois heures de TAP

par semaine, est figée. Considérant cela, le conseil municipal a choisi d'assurer cette activité périscolaire dans le cadre légal et de passer de quatre heures de TAP à trois heures par semaine en supprimant la séance du vendredi.



Un dégât insoupçonné

Lors des vacances scolaires de février, à l'occasion d'un changement de néon dans la salle de classe occupée par les élèves de CE1-CE2 de Madame Loupien, un agent communal a découvert qu'une poutre constituant l'une des quatre fermes de la charpente était détériorée.

Pour des raisons évidentes de sécurité, monsieur le Maire a pris la décision de délocaliser cette classe pour l'installer dans la salle des associations dès la rentrée du mois de mars. Par mesure de précaution, Monsieur l'Inspecteur départemental de l'Éducation nationale, informé de la situation, a souhaité qu'il en soit fait de même pour la seconde classe. C'est ainsi que les élèves de GS-CP et leur enseignante Madame Caubet ont été transférés temporairement dans le bâtiment du restaurant scolaire, dans l'attente de disposer d'un modulaire adapté, installé le 17 mai sur l'espace clôturé de la garderie périscolaire.

Réparation complète

Les travaux de réfection de la charpente seront réalisés cet été. Ils consisteront au remplacement de la ferme endommagée par la mise en place d'une poutre en lamellé collé. Dans un souci d'homogénéisation,

les trois autres fermes seront également traitées. De plus, la charpente verra son faîtière renforcée. Le coût global de cette opération est esti-

mé à 36 500 € TTC comprenant la prestation d'un bureau d'études, les travaux de charpente, plafonds suspendus et électricité ainsi que la location du modulaire.

